

LA FORCE DE LA PAIX

ONUCI

Côte d'Ivoire

Volume 3 - N°0015

Mars 2012

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME AUTONOMISATION DES FEMMES RURALES



développement
sécurité alimentaire
agricole et rural



www.onuci.org

Garantissons aux femmes rurales le même accès aux ressources qu'aux hommes et accordons-leur un rôle dans la prise de décisions.



M. Ban-Ki-Moon,
Secrétaire général des Nations Unies



Investissons **dans les femmes rurales**,
leviers du développement, de l'**éradication
de la faim et de la pauvreté**
en Côte d'Ivoire



Désarmement : des signes encourageants

S'il est un secteur dont les résultats doivent encore correspondre aux attentes dans les différentes tentatives de règlement de la crise ivoirienne, c'est bien celui du désarmement.

Alors que l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) va bientôt boucler sa huitième année - cette mission avait été créée le 4 avril 2004, par la Résolution 1528 du Conseil de sécurité des Nations Unies - il est heureux de noter que des signaux d'espoir se profilent à l'horizon.

Depuis plusieurs mois, il ne se passe pas en effet une semaine où l'on ne signale une cérémonie de dépôt d'armes par les ex-combattants. Dans la banlieue d'Abidjan, tout comme à l'intérieur du pays, ex-miliciens proches de l'ancien régime, éléments des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) en rupture de ban ou, tout simplement, jeunes désœuvrés un moment tentés par le métier des armes, ont décidé de se mettre en règle vis-à-vis des lois et règlements de ce pays, mais également avec les différentes résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, en acceptant de déposer leurs attributs guerriers.

Pour l'ONUCI, qui a décidé de faire de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) et du Désarmement démobilisation et réintégration (DDR), l'un des

grands axes de son mandat--les deux autres étant la réconciliation des Ivoiriens et la relance économique - pareille éventualité ne pouvait être plus opportune. La mission « enregistre un rythme encourageant de dépôt d'armes, même si des progrès restent encore à faire », a ainsi déclaré le 15 mars dernier, le Porte-parole de l'ONUCI.

Le Porte-parole faisait un bilan de l'opération de dépôt d'armes volontaire débutée en juin 2011. Selon les chiffres de la Mission, 2 000 combattants ont déposé volontairement 1 300 armes et plus de 50 000 munitions.

Les cérémonies de remise d'armes, supervisées par la Division DDR de l'ONUCI, en collaboration avec la sous-commission Opération sécurité de la Commission nationale des armes légères et de petit calibre (Com-Nat ALPC), doivent se poursuivre sur l'ensemble du territoire ivoirien.

Au même moment, l'équipe de dépollution des bombes et munitions non explosées continuera son travail sur le terrain. Toutes choses qui expliquent le relatif optimisme ambiant après tant d'années de frustration légitime, surtout pour ceux dont l'objectif reste de débarrasser le pays d'une des séquelles les plus visibles du conflit de 2002.

Pour encourager le processus de remise volontaire des armes, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, a annoncé l'établissement prochain de neuf sites de désarmement. Les villes d'Abengourou, d'Abidjan, de Bouaké, de Bouna, de Guiglo, de Korhogo, de Man, de San Pedro et de Séguéla vont accueillir ces sites. Les travaux commenceront par Bouaké, Séguéla et Guiglo avant de s'étendre aux autres localités.

Au demeurant, ceci ne doit pas faire oublier que des milliers d'autres « engins de la mort », visibles ou dissimulés, mais non répertoriés dans les fichiers de recensement des armes à feu en circulation établis par l'Etat, continuent de hanter le sommeil des populations.

C'est donc dire que le désarmement reste plus que jamais une des priorités de l'ONUCI et de la communauté internationale qui appuient le Gouvernement.

Les Ivoiriens, pour leur part, forment le vœu que les ex-combattants qui se montrent encore réticents, répondent favorablement à l'invitation qui leur a été faite par le Général Soumaïla Bakayoko, chef d'état-major des FRCI, à s'inscrire dans le processus de dépôt des armes. Ceci aiderait au retour effectif de la sécurité collective.

RESOLUTION 1820 DU CONSEIL DE SECURITE DES NATIONS UNIES

Ensemble disons **NON !**
à l'impunité des auteurs d'actes de violences sexuelles

Directeur de publication : **Hamadoun Touré**
Rédacteur en Chef : **Malick Faye**
Coordinatrice : **Rosamond Bakari**
Graphiste Designer : **Jean Brice N'doli**
Crédits photos : **Esteve Patricia, Basile Zoma et Macline Hien**

Publié par le Bureau de l'Information publique -
www.onuci.org
Copyright* « La Force de la Paix » 2011
Tous droits réservés



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME 2012 : L'autonomisation de la femme rurale au centre de la commémoration

Cette année, la cérémonie principale commémorant la Journée internationale de la femme en Côte d'Ivoire, qui s'est faite autour de «l'autonomisation de la femme rurale», a eu lieu le 9 mars à Dabou, à une quarantaine de kilomètres à l'ouest d'Abidjan.

Elle a réuni des représentants du Système des Nations Unies (SNU), de

l'Etat ivoirien, et de la société civile, notamment les associations féminines. Au cours de cette célébration, le Représentant Spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Ndolamb Ngokwey a estimé que malgré son rôle dans la survie des nations, la femme rurale reste marginalisée. Il a déclaré qu'un partenariat fort entre les secteurs publics privés et de la société civile pour son

autonomisation doit être encouragé. « Cela donnera aux femmes les moyens pouvant leur permettre de s'épanouir et de contribuer plus librement et plus efficacement au développement socio-économique », a indiqué M. Ngokwey.

La Journée internationale de la Femme avait également été célébrée, le 8 mars 2012, dans d'autres villes du pays. Dans chaque localité, la cérémonie a été marquée par des activités culturelles en plus de la lecture du message spécial du Secrétaire général des Nations Unies.

A Yamoussoukro, la Journée a été célébrée par une marche des femmes, et une conférence sur le thème choisi pour 2012 - Autonomisation de la femme rurale et éradication de la faim et de la pauvreté - animée par l'ONG International Rescue Committee (IRC).

A Man et à Korhogo, des tables rondes ont également été organisées sur le même thème. Parmi les questions traitées lors de ces échanges figurent les mutilations génitales féminines (MGF), un fléau dans ces deux parties de la Côte d'Ivoire et la lutte contre la pauvreté.

Les représentantes d'organisations féminines ont prôné la multiplication des campagnes de sensibilisation sur ces atteintes aux droits des femmes et l'application effective des lois interdisant et réprimant ces pratiques. Par ailleurs, elles se sont engagées à soutenir, avec l'appui des partenaires nationaux et internationaux, toute initiative visant à lutter contre la faim et la pauvreté.

La Journée internationale de la Femme est célébrée tous les 8 mars depuis son officialisation le 8 mars 1977 par les Nations Unies, qui, à cette occasion, avaient invité chaque pays du monde à célébrer une journée pour les droits des femmes.

Michel Man



Ndolamb Ngokwey entouré de chefs d'agences et de représentantes d'ONG à Dabou, le 08 mars 2012
© UN/ONUCI



Défilé des participantes à la journée © UN/ONUCI

BERT KOENDERS FACE AUX TROIS PRIORITÉS DE LA CÔTE D'IVOIRE



Bert Koenders rencontrant une délégation de la Ligue des Mouvements de Progrès (LMP) © UN/ONUCI

Les trois priorités de la Côte d'Ivoire après la situation de crise qu'elle a connue, demeurent la réconciliation nationale, la sécurisation et la relance économique. Ces défis étant identifiés par les autorités ivoiriennes et par la Mission onusienne, des actions menant à les relever sont en cours.

Ainsi, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, a poursuivi ses consultations au double plan politique et sécuritaire, en vue, d'une part, de contribuer à renouer le dialogue politique avec les leaders des partis, notamment le Congrès National pour la Résistance et la Démocratie (CNRD), la Ligue des Mouvements de progrès (LMP) et, bien auparavant le Front populaire ivoirien (FPI). Au Chef de l'Etat ivoirien qu'il a rencontré dans la même semaine, M. Koenders a fait le point de son déplacement de trois jours dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, où il est allé toucher du doigt les conditions sécuritaires et humanitaires dans cette région sensible.

Cette visite a, par ailleurs, permis de préparer la réunion de travail de haut niveau tenue à Abidjan début mars entre l'ONUCI et la Mission des Nations unies

au Libéria (MINUL) qui a été marquée par l'adoption d'un plan d'action mis en place avec les gouvernements des deux pays. Il s'agit entre autres, du lancement d'un programme communautaire destiné à réduire les violences en intensifiant la démobilisation et en accroissant la récupération des armes dans un contexte de prévention des conflits, ainsi que de la distribution des semences des deux côtés de la frontière.

Dans l'ouest du pays notamment à Bloléquin et Toulepleu, M. Koenders a également privilégié le chapitre social en inaugurant le projet de réhabilitation de l'école primaire publiques de Ganhia (15 km de Bloléquin). Le Représentant spécial a successivement rencontré des déplacés internes à Toulepleu et les réfugiés à Solo (Libéria). Partout et à tous, M Koenders a délivré le même message : appuyer les autorités compétentes pour relever les défis sécuritaires en vue de faciliter la réconciliation nationale, gage d'un développement harmonieux du pays.

Dans le cadre du soutien apporté aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) quant au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration (DDR) des combattants de manière durable, M.

Koenders a annoncé l'établissement prochain de neuf sites de désarmement. Le bureau conjoint DDR, institution unique et centralisée, gèrera désormais de façon cohérente et centralisée les opérations de DDR afin d'assurer un bénéfice harmonisé et équitable pour chaque combattant et de garantir la transparence de l'enregistrement de la vérification et de la gestion de la base de données.

Le Représentant spécial a procédé en mars, à la certification partielle des élections législatives dans les dix (10) circonscriptions, objet de proclamation du 28 février 2012. Regrettant la procédure de déclaration des résultats par la CEI des 253 sièges sur les 255 de la nouvelle législature 2011-2016, M. Koenders a souhaité qu'une enquête soit diligentée pour Bonon et Facobly.

Dans le même esprit, le Chef de l'ONUCI a assisté à l'installation de la nouvelle Assemblée nationale à Yamoussoukro avant de s'envoler pour Paris pour les rencontres avec les autorités françaises et pour New York pour y présenter un rapport sur les derniers développements du processus de sortie de crise en Côte d'Ivoire.

Juliette Amantchi Manadan

LES MISSIONS ONUSIENNES EN CÔTE D'IVOIRE ET AU LIBERIA ÉVALUENT LEUR COOPÉRATION

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL), ont adopté le 7 mars 2012, à Abidjan, la mise en place d'un programme d'action avec les gouvernements des deux pays concernés.

Cette décision a été prise à l'issue de la rencontre intermission périodique entre l'ONUCI et la MINUL en présence du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Bert Koenders, et du Représentant spé-

les rumeurs des deux côtés, voir ce qu'on peut faire ensemble au niveau sécuritaire contre les mercenaires, si ceux qui veulent retourner chez eux vont retrouver leurs terres », a expliqué le chef de l'ONUCI.

Selon le programme d'action en cours, les gouvernements des deux pays doivent engager leur responsabilité dans le cas spécifique à chacun d'entre eux. M. Koenders a cependant fait remarquer que dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire, il y avait nécessité pour le Gouvernement d'aider

le Libéria, Moustapha Soumaré, est allé dans le même sens et rappelé que cette rencontre était la cumulation de toutes les précédentes entre les deux missions en vue de voir comment travailler ensemble pour aider les gouvernements des deux pays à stabiliser la frontière. Selon M. Soumaré, l'accord quadripartite qu'ils espèrent mettre en place devrait comporter trois volets pour la stabilisation. « Le premier, c'est voir comment assurer la sécurité au niveau de la frontière, faire des patrouilles conjointes à la frontière, avoir un bon système d'informations afin d'harmoniser les données notamment au niveau du retour des réfugiés. Le second volet vise à aider à la restauration de l'autorité de l'État dans cette région et le troisième vise à créer les conditions pour le retour en toute sécurité des réfugiés vers leurs zones d'origine. Ce qu'on fait avec la Côte d'Ivoire, l'idée c'est de faire cela dans toute la sous-région », a expliqué M. Soumaré.

Auparavant, du 04 au 06 mars 2012, M. Koenders avait effectué une visite à l'ouest de la Côte d'Ivoire et à la frontière avec le Libéria en vue de s'enquérir de la situation sécuritaire et humanitaire sur place. Ainsi, à Toulepleu les échanges avec ses hôtes ont porté sur la sécurité, la situation humanitaire, le retour des réfugiés et des déplacés internes, la cohésion sociale et la réconciliation.

A Man, les humanitaires ont fait un plaidoyer en vue de l'amélioration de la coordination entre l'ONUCI et les agences, notamment dans le domaine du partage des informations.

La tournée à l'Ouest a également permis à M. Koenders de se rendre au Libéria dans le camp de Solo, qui abrite des milliers de réfugiés ivoiriens. Il leur a fait le point des actions de l'ONUCI en ce qui concerne la sécurité de ceux qui désirent librement rejoindre leur foyer abandonné lors de la crise post-électorale. Les milliers de réfugiés ont insisté sur leur intégrité physique, le recouvrement de leurs biens (terre, maisons et plantations) et des libertés politiques. Certains ont fait leurs, les exigences du Front populaire ivoirien (FPI), notamment la libération des détenus de l'ancien régime, pour se sentir à l'aise en Côte d'Ivoire.

Marie-Mactar Niang



Bert Koenders avec les chefs militaires de l'ONUCI et de la MINUL © UN/ONUCI

cial par intérim du Secrétaire général des Nations Unies au Libéria, Moustapha Soumaré. La séance de travail a eu lieu en présence des commandants des forces des deux missions onusiennes.

Selon M. Koenders, la situation de la frontière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire, une frontière commune, particulièrement longue, poreuse et présentant des risques et des défis pour le développement, le retour des réfugiés et pour sa sécurisation, a été évoquée au cours de la rencontre. Aux dires du Représentant spécial pour la Côte d'Ivoire, il s'est donc agi, avec l'appui des agences des Nations Unies des deux pays de voir comment opérer efficacement sur cette frontière. « On peut avoir des patrouilles ensemble, mieux échanger les informations, gérer

les préfectures, la police, la gendarmerie et les Forces Républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI).

Et si le Libéria présente un autre cas de figure avec un autre type de problèmes, la nécessité s'impose de renforcer la sécurité à la frontière. « Nous avons déjà ouvert des camps à l'Ouest, mais maintenant, il est important de décentraliser les civils pour aider à renforcer les préfectures, la société civile, pour prévenir les conflits, pour être présents et pour anticiper. Et nous avons maintenant un programme d'action pour renforcer les civils à l'Ouest, mais aussi conduire plus de patrouilles à la frontière », a précisé M. Koenders.

Le Représentant spécial par intérim du Secrétaire général des Nations Unies pour

JOURNEES DES NATIONS UNIES A SOUBRE

Arnauld Akodjenou appelle à la cohésion sociale pour un redressement rapide de la région

« Les Nations Unies et toute la communauté internationale ne failliront pas à leur engagement pour contribuer à la préservation des acquis ». C'est la promesse ferme faite par Le Représentant Spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Arnauld Akodjenou aux habitants de Soubré, le 22 mars 2012, à l'occasion des Journées des Nations Unies dans cette ville.

Lors de la célébration de la 21^e édition de ce forum d'échanges avec les populations M. Akodjenou, numéro 2 de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a également appelé les autorités administratives de Soubré à continuer de soutenir les populations afin de contribuer au renforcement de la cohésion sociale dans le district du Bas-Sassandra et de favoriser le relèvement économique rapide du pays.

Revenant, le lendemain lors du forum, sur les actions des autorités administratives dans cette région prospère, M. Akodjenou a loué le savoir-faire et le sens de l'anticipation de celles-ci, notamment par la mise sur pied d'un comité de crise durant le conflit postélectoral. Ce qui, de l'avis du numéro deux de l'ONUCI, a permis d'éviter des tensions qui « auraient pu être préjudiciables à la cohésion sociale. »

En réponse, le préfet du département de Soubré, Georges Gueu Gonbogui, a promis que les autorités administratives allaient essayer de mériter la confiance placée en elles afin de maintenir la flamme de l'union, pour faire garder à la localité l'appellation de petite CEDEAO, en référence à la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont bénéficie cette ville cosmopolite, du fait notamment de la grande diversité linguistique de ses habitants.

Le maire de la cité de la Nawa, Lassina Traoré, a, de son côté, souligné l'objectif commun des Soubréens et des Nations Unies, qui est de vivre en paix et de cultiver la terre pour se nourrir.

Quatre jours durant, les populations, les agences du Système des Nations Unies



Le Représentant Spécial Adjoint Akodjenou à Soubré © UN/ONUCI

(SNU) et l'ONUCI ont communiqué, à travers diverses activités sur le thème: "Les populations de Soubré et les Nations Unies, main dans la main pour la réconciliation nationale, la cohésion sociale et le développement".

Déjà la veille des JNU, le 20 mars, les casques bleus de l'ONUCI avaient procédé à la distribution gratuite de 25 000 litres d'eau potable dans plusieurs quartiers de Soubré. Le même jour, dans la soirée, les populations ont également eu droit à des séances de sensibilisation sur les questions liées au droit de l'homme à travers une projection de film.

Le premier jour, c'est-à-dire le mercredi 21 mars, trois équipes médicales des bataillons du Niger (NIGBATT), du Maroc (MORBATT) et du Bangladesh (BANBATT), ont prodigué des soins médicaux gratuits à plus d'un demi-millier de patients de la ville et de ses environs. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a pris part à cette activité humanitaire au bénéfice des populations, en faisant un don important de médicaments et de matériel médical.

Dans l'après midi, les chefs traditionnels, religieux et communautaires, les femmes,

les jeunes, les médias, les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI), les policiers et les gendarmes ont réfléchi aux voies et moyens de promouvoir la paix et la réconciliation et sur leur contribution au renforcement de la cohésion sociale, à travers des travaux en atelier.

Le lendemain du forum de la cohésion sociale et la réconciliation, le jeudi 22 mars 2012, le Représentant spécial adjoint a signé le protocole d'accord pour la réalisation de quatre projets à impact rapide (QIP) financés par la mission et procédé à la remise de kits d'accouchement à l'Hôpital général de Soubré, offerts par le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) à 1750 femmes enceintes.

Les activités sportives et le lancement de la campagne de vaccination contre la poliomyélite ont marqué ces JNU.

Région prospère, le département de Soubré assure, à elle seule, le quart de la production nationale de cacao, soit près de 300 000 tonnes. Plusieurs autres activités agricoles y sont menées, notamment l'hévéaculture et la culture du palmier à huile. La prochaine construction d'un barrage pourrait également contribuer au rayonnement économique de la zone.

Juliette Amantchi Mandan

DES EXPERTS DE L'ONU EN VISITE A L'OUEST POUR APPUYER L'ONUCI DANS L'ELABORATION D'UNE MEILLEURE STRATEGIE DE PROTECTION DES CIVILS

Dans le cadre de la révision et de l'élaboration d'une nouvelle stratégie de protection des civils, tenant compte du contexte postélectoral, l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et une équipe venue du Siège de l'ONU à New York, ont effectué du 21 au 22 mars 2012, une visite dans les régions du Tonkpi et du Guémon, dans l'ouest du pays.

La délégation, qui comprenait de Margarethe Matic de la Section des Affaires civiles de l'ONUCI et Michael Heller Chu, expert en protection des civils au Siège des Nations Unies à New York, a rendu une visite de courtoisie au préfet de la région du Tonkpi, Michel Yao Amani. A cette occasion, Mme Matic a expliqué que

cette mission entrerait dans le cadre du développement d'une nouvelle stratégie de protection des civils en cette période de sortie de crise pour aider le gouvernement ivoirien.

Pour sa part, Michael Heller Chu, a, quant à lui, rappelé que les Nations Unies abordaient le problème de la protection des civils avec beaucoup de sérieux. Il a ainsi indiqué que dans 8 des 15 Missions d'Opération de maintien de la paix à travers le monde, 80 % des casques bleus ont pour rôle de protéger les civils. « Cela montre clairement l'importance que le Conseil de sécurité des Nations Unies accorde à la protection des civils ». C'est un élément très important qui permet aux populations de voir si les Nations Unies ont failli ou non

à leur mission. Notre rôle est de soutenir le gouvernement ivoirien en matière de protection des civils », a-t-il conclu.

Pour sa part Michel Yao Amani, Préfet du Tonkpi, a fait remarquer que la circulation et la prolifération des armes légères ainsi que des caches d'armes non encore découvertes depuis la fin de la crise, constituaient une réelle menace sur les populations et la stabilité de la Côte d'Ivoire. « Nous fondons beaucoup d'espoir sur ce que l'ONUCI et la communauté internationale font pour ce pays et nous souhaitons que très rapidement, des résultats probants soient trouvés pour le bonheur du peuple ivoirien », a-t-il ajouté.

Charles Dago Totoukpo

L'ONUCI FORME LES FRCI DE LA REGION DU PORO SUR LES DROITS ET LA PROTECTION DES ENFANTS

Permettre aux Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) d'avoir une bonne compréhension du concept de l'enfant, des normes et standards internationaux de la protection de l'enfance et de l'impact des conflits armés sur les enfants, afin d'être capables de promouvoir et de veiller aux droits des enfants. Tel était l'objectif de la formation organisée par la Section de la Protection de l'Enfance de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) à Korhogo, du 27 au 29 mars 2012.

S'adressant à cette occasion aux bénéficiaires de la formation, les 130 militaires des FRCI déployés dans la région du Poro, Margaret Anaminyi, coordonatrice du Bureau régional de la Division de l'Assistante électorale (DAE) et point focal de l'ONUCI à Korhogo, leur a rappelé l'importance de cette activité sur la question des droits et de la protection des enfants qui constitue une préoccupation partagée. « Je suis certaine que les outils qui ont été mis à votre disposition, vous permettront d'être les plénipotentiaires de la protection des enfants, partout où vous serez », a-t-elle affirmé.

Pour l'un des formateurs, Magloire Agoua, de la Section de la Protection de l'Enfance, il est impérieux, dans cette phase de sortie de crise, d'avoir des militaires respectueux des droits de l'enfant, quelle

que soit la situation. Elle a en outre estimé qu'il était plus que nécessaire que les membres de ce corps chargé de la défense du territoire national, soient également capables de rapporter toutes les situations de violations des droits de l'enfant. Il a aussi appelé à combattre les mauvais comportements des militaires. « Ils doivent éviter des situations où c'est eux qui sont auteurs des crimes contre les enfants », a-t-il indiqué.

Tout en encourageant les participants à s'impliquer dans le processus de réconciliation, de pardon et de reconstruction nationale, le colonel Koffi Eugène Zamblé de la 4^e région militaire de Korhogo a promis que les hommes sous son commandement serviront de relais pour vulgariser les enseignements reçus au cours de la formation au sein des troupes basées dans la région.

Les participants qui ont reconnu l'utilité de la formation reçue, ont souhaité pouvoir en bénéficier dans l'avenir et demandé l'appui de l'ONUCI pour renforcer leurs relations avec les populations, à travers notamment des actions civilo-militaires. « Désormais on connaît les règles et la conduite à tenir en cas de conflit armé pour protéger les enfants », a ainsi estimé l'élève militaire stagiaire Ismaël Ouattara.

De son côté, le sergent Djama Aboussou

est d'avis que « Même si on dit que les hostilités sont terminées et que le processus de réconciliation est en cours, il faut reconnaître que nous sommes dans une période très sensible et cette formation arrive à point nommé pour les nouvelles recrues. »

Des modules portant sur des sujets aussi variés que les enfants associés aux groupes ou forces armées et le Désarmement, la Démobilisation et la Réinsertion (DDR) ; les violences sexuelles en période de conflits et post-conflits ; le genre et la protection de l'enfance ; le code de conduite du personnel des Nations Unies en matière d'abus et d'exploitation sexuelle ; le trafic et travail des enfants et le mécanisme de surveillance et de communication des violations graves des droits de l'enfant en période de conflit armé, ont été abordés pour outiller les FRCI, sur le terrain.

Il faut préciser que cette session de formation, animée par les Sections de la Protection de l'Enfance et des Affaires civiles, les Divisions des Droits de l'Homme, de l'Information publique et du (DDR), la Police des Nations Unies (UNPOL), et le bataillon nigérien de l'ONUCI (NIGERBATT), ainsi que l'ONG internationale « Save the Children », est également prévue dans les régions du Tchologo et de la Bagoué.

Bernard Malan Aka

DIVO :

L'ONUCI prend part à la journée de salubrité publique organisée par les jeunes de la ville

« La présence du personnel de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) aux côtés des jeunes vise à les encourager dans cette action de volontariat et de civisme pour des lendemains meilleurs de la Côte

personnel de l'ONUCI, qui avait levé une cotisation volontaire, a offert à la Direction régionale de la promotion de la jeunesse un lot des matériels pour la salubrité. Mieux, l'ensemble du staff de l'ONUCI, femmes et hommes confondus, a active-

et du service civique, Jules Bahoua, l'organisation de cette journée à Divo avait pour but, d'une part de susciter le sens du civisme et de la protection des édifices publics au sein de la jeunesse, et d'autre part, de l'encourager dans les actions et habitudes d'entretien et de nettoyage de ces édifices (Préfecture, Sous-préfecture, Mairie, Hôpital général, Tribunal de Divo, Direction régionale du trésor).

Se joignant aux jeunes, et à d'autres partenaires de la société civile ainsi que de la Croix-Rouge locale, le personnel de l'ONUCI s'est déployé dans les différents sites de travail, dans une ambiance de gaieté, de convivialité et de partage pour apporter sa contribution à cette première phase de lutte pour la salubrité publique. Venu soutenir cette initiative, le Préfet de Région et du Département de Divo, Joseph Kpan Droh, a salué cette action de la jeunesse, en attirant son attention sur l'importance de la protection et de l'entretien des édifices publics, surtout pour la jeunesse, qui est appelée à assurer la relève des gestionnaires actuels. Il



Des responsables du bureau de la mission à Divo ont participé à la journée de salubrité © UN/ONUCI

d'Ivoire. C'est aussi dans le cadre de son mandat d'accompagner les efforts du peuple ivoirien à se prendre en main pour une paix durable. » C'est en ces termes que Natalie Patricia Sarafian, Point focal pour le Secteur Ouest, a justifié la mobilisation de toutes les composantes de l'ONUCI à Divo et leur participation active aux côtés de la jeunesse issue du milieu scolaire et de divers horizons de la ville afin de participer à la Journée de salubrité publique organisée par la Direction régionale de la promotion de la jeunesse et du service civique.

Dans un élan de solidarité, le personnel de l'ONUCI a adhéré au projet d'organisation d'une journée de salubrité à travers un appui multiforme. C'est ainsi que sur le plan logistique, le bataillon nigérien basé à Divo (NIGERBATT), a assuré le transport des jeunes et des autres partenaires, vers les différents édifices publics retenus pour les travaux. En outre, le reste du



Participants en pleine action de nettoyage © UN/ONUCI

ment participé à cette action en se mettant assidument au travail. Pour le Directeur régional de la promotion de la jeunesse

a salué également le travail de l'ONUCI ainsi que les valeurs qu'elle véhicule pour la jeunesse.

Joseph Wabatinga

RETROUVEZ LE BULLETIN D'INFORMATION « LA FORCE DE LA PAIX »

www.onuci.org

LA CONTRIBUTION DU SECTEUR PRIVE A LA PAIX ET LA RELANCE DE L'ECONOMIE PASSEE A LA LOUPE PAR L'ONUCI, L'ETAT IVOIRIEN ET LES PRINCIPAUX OPERATEURS ECONOMIQUES

Le Secteur privé, de par sa place prépondérante dans le développement de l'économie nationale, la création de richesses et la résorption du chômage, en particulier du chômage des jeunes, constitue un facteur important de promotion de la paix et de la cohésion sociale dans notre pays ». Ces propos tenus le 05 mars dernier à Abidjan par le Ministre d'Etat, Ministre du Plan et du Développement, le Dr Albert Toikeusse Mabri ont servi de viatique aux participants de la réunion entre les acteurs économiques et les responsables de l'ONUCI.

Procédant à l'ouverture de ce forum organisé par la mission onusienne sur le thème : « Contribution du secteur privé dans la consolidation de la paix et la relance économique en Côte d'Ivoire », le Dr. Mabri a rappelé que cet échange intervenait dans un contexte difficile consécutif à une crise post-électorale qui a considérablement ébranlé le contexte économique ivoirien.

Le Ministre du Plan, reconnaissant que le rôle du secteur privé sera important dans la relance de l'économie ivoirienne, a rassuré son auditoire en déclarant que le Gouvernement avait pris des mesures, à travers le Plan National de Développement 2012-2015, pour favoriser un environnement économique attractif et sécurisé. Il s'agira, entre autres, de « l'amélioration de l'environnement des affaires, de l'assainissement du cadre macro-économique et du soutien direct au secteur privé par la poursuite de l'apurement des arriérés intérieurs, la création d'une brigade anti-corruption, l'amélioration des indicateurs « doing business » et la mise en place d'un guichet unique pour la création des entreprises », a dit le Dr Mabri.

Pour sa part, le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, Ndolamb Ngokwey, a indiqué que les Nations Unies accordaient une place importante à la relance économique de la Côte d'Ivoire. Selon M. Ngokwey, « sans la sécurité, il ne saurait y avoir de reconstruction et de relance économique possible. Les Nations Unies présentes en Côte d'Ivoire l'ONUCI, les agences, fonds et programmes sont disposés à soutenir et à appuyer le Gou-



Le RSASG, Ndolamb Ngokwey et les opérateurs économiques en pleine séance de travail © UN/ONUCI

vernement dans ses efforts en vue du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des anciens combattants, de la réforme du secteur, de la liberté et circulation des biens et des personnes sur toute l'étendue du territoire », a indiqué M. Ngokwey.

Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, Jean-Louis Billon, a souligné que le secteur privé avait joué sa partition, tout au long de la crise ivoirienne, en permettant au pays de ne pas sombrer dans la faillite malgré les nombreuses pressions subies.

Selon M. Billon, outre la crise, qui a mis le pays au ban de la communauté internationale en le privant d'aide extérieure, le secteur privé a subi la pression d'une fiscalité qui avait augmenté au fil des années, d'un environnement sociopolitique et économique hostile, de pillages, de barrages entravant la libre circulation des biens et des personnes et du racket. « Si le rôle du secteur privé dans la relance économique apparaît comme une évidence, car étant le moteur de la croissance, sa contribution à la paix est par contre moins visible et pose la problématique de la responsabilité sociétale de l'entreprise », a expliqué M. Billon. « La seule chose qu'il demande à l'Etat, c'est de créer les conditions pour un meilleur exercice de l'activité économique », a-t-il ajouté.

Présentant les objectifs du forum, le Porte parole adjoint de l'ONUCI, Kenneth Blackman, a indiqué qu'il s'agissait pour les participants de partager leurs idées sur la question en vue de contribuer à la reconstruction post-crise. « L'objectif sera de sortir d'ici avec des recommandations consensuelles pour une implication optimale de tout un chacun dans le processus de reconstruction et dans la consolidation de la paix », a-t-il dit. « Des recommandations dont pourront se servir les opérateurs économiques, l'Etat, l'ONU et les autres instances supranationales pour le bien-être de la Côte d'Ivoire ».

Le forum était structuré autour de quatre sous-thèmes : initiatives nationales en matière de relance économique et de reconstruction post-crise -défis et perspectives et quelle synergie avec la communauté internationale ; la contribution des acteurs économiques dans le processus de reconstruction en Côte d'Ivoire ; environnement sécuritaire et développement des affaires dans le contexte de la relance économique ; bonne gouvernance et lutte contre la corruption.

Cette activité a également enregistré la participation du corps diplomatique, du Ministre de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé, Moussa Doso, et du Président du Conseil Economique et Social, Marcel Zadi Kessy.

Marie-Mactar Niang

LES EX-COMBATTANTS DE GRAND BEREBY ENTRE DOUTE ET ESPOIR AU SUJET DE LEUR REINSERTION SOCIALE

Les ex-combattants de la sous-préfecture de Grand-Béréby environ 400 km au sud-ouest d'Abidjan ont exprimé leurs sentiments et attentes au cours d'une journée de sensibilisation au dépôt volontaire des armes organisée, le 27 mars 2012.

Cette journée a été organisée par la Division Désarmement Démobilisation et Réinsertion (DDR) de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), en collaboration avec la Commission Nationale de Lutte contre la prolifération illicite des Armes Légères et de Petit Calibre (Com-Nat-ALPC).

Selon Yaba Youkou, président des jeunes de Hannié, village de la sous préfecture de Grand-Béréby, les ex-combattants ont

la force de l'ancien régime. «Il y en a qui continuent de croire que l'ancien président va revenir au pouvoir. Cet espoir est entretenu par les frères qui se sont réfugiés ailleurs et qui colportent cette rumeur», a regretté M. Gosso.

La plupart des intervenants au cours de la Journée de sensibilisation au dépôt volontaire des armes se sont insurgés contre le «traitement spécial» dont bénéficieraient les Dozos (chasseurs traditionnels), initialement basés au nord de la Côte d'Ivoire. «Les autochtones ont été les seuls à être désarmés. Nos parents n'ont plus rien. Même leurs fusils de chasse ont été pris. Et pendant ce temps, les frères de l'autre côté gardent leurs armes, en fabriquent et empêchent nos parents d'aller au champ et de dormir tranquillement. C'est du deux

la violence intercommunautaire et les braquages. Il est temps de s'en débarrasser», a-t-il conseillé. Il a annoncé la mise sur pied d'un comité DDR dans quatre localités du district du Bas Sassandra, à savoir Grand-Béréby, San Pedro, Sassandra et Méagui. Selon lui, ces comités locaux auront pour missions principales de surveiller la circulation des armes et de sensibiliser les populations. Il a terminé en expliquant que trois sous comités, chargés respectivement de la sensibilisation des populations, de la collecte des armes et du retour des ivoiriens réfugiés dans les pays voisins, seront également créés.

Abdoul Samagassi, représentant de la ComNat-ALPC pour le Bas-Sassandra, a, pour sa part, souligné que l'oisiveté a été à la base de la prise des armes par certains jeunes. «C'est pourquoi, j'invite tous ceux qui détiendraient encore des armes, à les déposer contre un désintéressement», a-t-il exhorté, rassurant les uns et les autres que tous ceux qui détiennent illégalement des armes seront, à terme, désarmés.

«Le président de la République que je représente ici n'a cessé d'appeler les frères et sœurs à aller à la paix et à regagner la mère patrie. Il faut donc accepter et adhérer à ce programme de dépôt volontaire des armes afin que nous ayons la paix, l'espérance et le développement», a dit de son côté Apollinaire Dabié Zigré, sous préfet de Grand-Béréby. Il a invité les responsables des communautés à diffuser le message partout où besoin en sera afin que toute la population en soit informée. «Nous allons travailler à la mise en place du Comité de Grand-Béréby et ferons tout pour que personne ne continue de détenir illégalement des armes», a-t-il promis.

Adama Bamba, sous préfet de Dogbo, département de San Pedro, Edmond Gnépou Saré, député de Grand-Béréby, Abdoulaye Koné, conseiller municipal à Grand-Béréby, plusieurs chefs de communauté ainsi que des leaders de jeunes et de femmes de la sous préfecture de Grand-Béréby, ont pris part à la cérémonie.

Une séance de sensibilisation similaire sur le désarmement volontaire a été organisée, le 29 août 2011, à l'intention des leaders communautaires de Tabou (environ 448 km au sud-ouest d'Abidjan), par la Division DDR de l'ONUCI.



Les autorités locales en compagnie des ex-combattants © UN/ONUCI

plutôt besoin de projets facilitant leur réinsertion. «Les jeunes de mon village ont déposé leurs armes depuis la fin de la crise postélectorale. Beaucoup ont tout perdu. Il faut maintenant leur trouver de quoi s'occuper», a-t-il indiqué.

Pour être originaire de Grand-Béréby et du fait ses relations très étroites avec les ex-combattants, Alain Gosso, responsable à la communication à la mairie, pense que la grande majorité de ceux-ci ont déposé leurs armes. «Le seul problème est qu'ils craignent pour leur vie et ont peur d'être associés aux rumeurs d'attaques, compte tenu du fait qu'ils avaient pris les armes», a-t-il dit, précisant que bien de jeunes ex-combattants ont gardé leurs armes dans la perspective d'un éventuel retour par

poids deux mesures», s'est plaint Charles Gba, président de la jeunesse communale de Grand-Béréby. Selon lui, les autochtones ne se sentiraient plus en sécurité chez eux.

S'exprimant au nom de la mission, Guy Houdégbé, coordonnateur du Secteur Ouest de la Division DDR de l'ONUCI, a souligné que la cérémonie de sensibilisation était un signal fort à l'endroit des leaders communautaires, aussi bien autochtones, allochtones qu'allogènes, afin qu'ils contribuent à faire comprendre aux uns et aux autres la nécessité de déposer volontairement les armes. «La crise postélectorale a entraîné la prolifération et la circulation illicite des armes à Grand-Béréby. La présence de ces armes exacerbe

Baba Diaby

L'APPUI DE L'UNMAS AU PROCESSUS DU DDR EN CÔTE D'IVOIRE

Suite à la Résolution 2000 (2011) du Conseil de Sécurité, le United Nations Mine Action Service, le Service de lutte anti-mines de l'Organisation des Nations Unies, plus connu sous son acronyme anglais UNMAS, a conçu un programme en Côte d'Ivoire afin d'aider cette nation ouest-africaine à se débarrasser des armes et des explosifs.

En effet, la crise post-électorale qui a secoué le pays entre décembre 2010 et avril 2011, a aggravé la prolifération des armes de toutes sortes sur l'ensemble du territoire national.

L'UNMAS a pour tâches entre autres, d'appuyer la Division Désarmement, Démobilisation et Réinsertion (DDR) de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) dans le processus de remise volontaire des armes et des munitions par les ex-combattants. Durant les opérations de DDR, l'UNMAS assure notamment la sécurisation du processus de collecte et de destruction de ces engins.

C'est ainsi que dans le cadre de ses activités, l'UNMAS a participé, en février dernier à l'opération de dépôt volontaire des armes dans la commune d'Abobo à Abidjan. A l'issue de ce programme, quelque 112 armes et 10579 munitions ont été collectées et sécurisées.

A cette occasion, les experts envoyés sur place ont procédé à la classification ainsi qu'à la séparation des armes et munitions en service de celles qui sont hors d'usage. Ces dernières ont été par la suite détruites.

« Le maniement des armes, des munitions ou des explosifs par des personnes non formées à cette tâche peut s'avérer extrêmement dangereux. Pendant les



Opération de collecte d'armes à Abidjan © UN/ONUCI

opérations de collecte, l'objectif de l'UNMAS est donc d'éviter les risques d'explosion ou de tirs accidentels », estime Annamaria Scuderi, une des responsables de ce service des Nations Unies en Côte d'Ivoire.

Sur le terrain, les techniciens d'UNMAS font leur travail méthodiquement et méticuleusement, en procédant à un contrôle strict des munitions rendues par les ex-combattants.

Bien que l'UNMAS ne soit pas directement responsable du respect de l'embargo sur les armes en Côte d'Ivoire, il joue un rôle non négligeable dans sa mise en œuvre. Par exemple, le personnel de ce service a un accès sans restriction aux munitions et armes collectées, et peut, par conséquent, fournir de précieux renseignements à la Cellule Embargo de l'ONUCI.

En tant que service leader dans la lutte anti-mines mise en œuvre par les Nations Unies, l'UNMAS est présent dans de nombreux pays. Dans sa méthode de travail, il adopte une approche diversifiée, répondant aux besoins spécifiques du pays concerné.

En Côte d'Ivoire, l'UNMAS a fait une étude sur les conditions de sécurité pendant les opérations de DDR, laquelle a conclu qu'il fallait améliorer la sécurité pendant la phase de préparation. A titre d'exemple, ce service des Nations Unies a proposé d'éloigner désormais les individus armés des endroits où se déroulent les opérations de DDR.

L'ensemble des recommandations faites par l'UNMAS au terme de cette étude ont été intégrées au plan d'action de la Division DDR de l'ONUCI.

Annamaria Scuderi

FRÉQUENCES ONUCI FM



ABENGOUROU 94.7 • ABIDJAN 96.0 • ADZOPE 96.0 • BANGOLO 91.1 • BONDOUKOU 100.1 • BOUAKÉ 95.3 • BOUNA 102.8 • BOUNDIALI 90.0 • DABAKALA 93.9 • DALOA 91.4 • DANANÉ 97.6 • DAOUKRO 94.7 • DUEKOUÉ 91.1 • FERKESSEDOUGOU 104.4 • GAGNOA 91.4 • GUIGLO 93.7 • KORHOGO 95.3 • MAN 95.3 • ODIENNÉ 101.1 • SAN-PEDRO 106.3 • SEGUELA 101.8 • TABOU 95.3 • TOULEPLEU 93.7 • YAMOUSSOUKRO 94.4 • ZUENOULA 95.3

SÉMINAIRES DE L'ONUCI POUR RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE :

Faire des chefs de village des médiateurs dans le règlement des conflits liés à l'accès à la terre

Pour donner plus de vigueur au rôle de premier plan des chefs traditionnels dans la prévention et la gestion des conflits fonciers, la Section des Affaires Civiles a organisé cinq séminaires de concertation à leur attention au cours du mois de mars 2012.

Quelque 250 membres de la Chefferie traditionnelle, représentés dans toute la diversité de leurs fonctions et issus des régions du Gboklè, du Goh-Djiboua, de l'Agnéby-Tiasa, du Guémon, du Cavally, et du Tonkpi, ont pris part à ces séminaires dont le thème a porté sur les «Techniques de médiation dans les conflits liés à l'accès à la terre.» Ces chefs coutumiers ont pu échanger sur les outils et mécanismes pertinents adaptés à leur contexte afin de minimiser les risques de violence dans les conflits fonciers.

Sous la conduite d'Abdourahamane Ganda, Coordonateur des bureaux des Affaires civiles du Secteur Ouest de l'ONUCI et du Professeur Urbain Amoa, consultant externe, les participants ont confronté leurs analyses sur les questions suivantes: Quels sont les fondements culturels et stratégiques de la terre dans chaque contexte propre ? Comment analyser un conflit en général ? Quelles sont les problématiques liées à l'accès à la terre dans la région ? Quel est le profil d'un bon médiateur ? Quelles sont les conditions d'une bonne médiation ?

Ces questions et les échanges qui en ont découlé, ont notamment permis aux séminaristes aussi bien à Sassandra, Gagnoa, Agboville, Duékoué et Man, villes qui ont abrité ces formations, d'admettre que les conflits fonciers demeurent le principal obstacle à la cohésion sociale dans leurs localités.

Parmi les causes de ces conflits souvent violents, les participants ont pu citer, entre autres, l'exploitation illégale des forêts classées, l'interférence de certains éléments des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) dans le règlement des différends, la vente des terres par les jeunes à l'insu des conseils de famille et des autorités villageoises, les ventes d'une même parcelle à plusieurs acquéreurs, l'occupation des terres de personnes déplacées et le non respect des limites des parcelles cédées.

De fait, depuis la fin de la crise postélectorale, on observe une résurgence des conflits



Les autorités administratives ont pris part aux travaux © UN/ONUCI



Les chefs traditionnels en conclave © UN/ONUCI

fonciers qui sont à la base de fractures sociales entre personnes, entre familles, entre communautés et même entre villages.

Au cours des échanges, les participants ont tous admis que le leader communautaire, notamment le chef de village doit jouer pleinement le rôle du médiateur dans tous les litiges qui lui sont soumis, dans le but de préserver la paix sociale. Sur la base des enseignements des deux consultants et des expériences de bonnes pratiques de médiation tirées de leurs contextes respectifs, les participants ont pu à la fin de chaque séminaire dresser le profil du bon médiateur et les conditions d'une bonne médiation.

Il faut noter qu'un cas pratique inspiré d'une situation concrète a également permis aux participants de se familiariser avec les outils conceptualisés et ce faisant, de jeter un regard critique sur les failles de leurs modes de gestion habituelle. On peut retenir de ces séminaires que les qualités d'un bon médiateur sont avant tout celles d'un bon chef de village. Il doit être neutre, impartial et avoir

une parfaite maîtrise des valeurs culturelles et une bonne connaissance de la législation foncière.

Les chefs traditionnels ont également défini les conditions d'une bonne médiation qui résident dans une démarche marquée par des étapes dont l'accueil et l'écoute de toutes les parties, l'apaisement de la situation, les concertations publiques et à huis-clos, l'analyse du problème, la recherche du consensus, et enfin les remerciements à toutes les parties ayant contribué au règlement du conflit.

Ces séminaires, organisées en partenariat avec la Direction Générale de l'administration du territoire (DGAT), ont été l'occasion pour les préfets des régions visitées, lors de leurs allocutions officielles, de rappeler aux chefs leurs missions et attributions en qualité d'auxiliaires de l'administration, avant de les inviter à s'approprier les techniques apprises et de les mettre en pratique, afin de garantir la cohésion sociale dans leurs villages respectifs.

Djénéba Kouassi Dosso